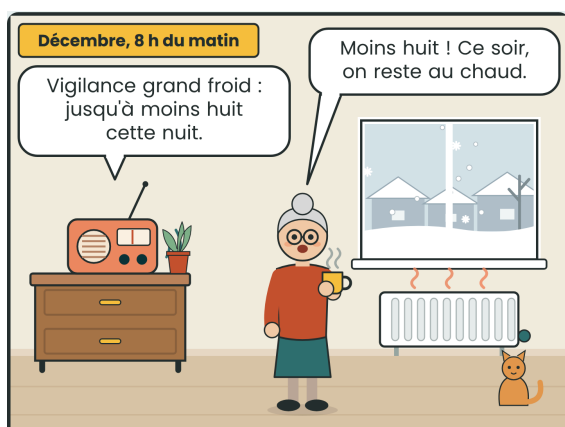


La BD : moins huit dehors



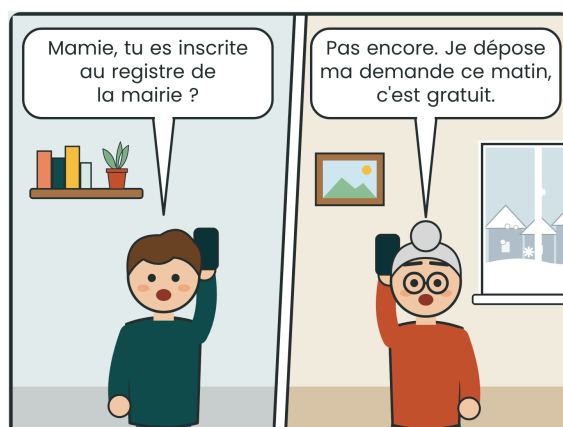
1 Du 1er novembre au 31 mars, une veille grand froid est active. Dès qu'une vigilance est annoncée pour votre département, **préparez-vous et pensez aux personnes fragiles.**



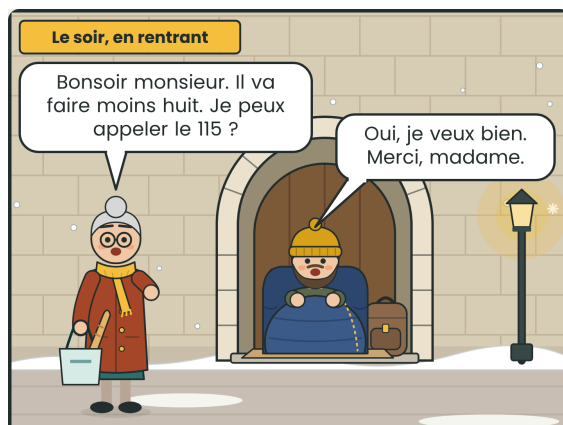
3 Plusieurs couches, une boisson chaude, le chauffage habituel. **Jamais le four ni un brasero pour se chauffer**, et pas de chauffage d'appoint en continu : danger de monoxyde de carbone.



5 **Le 115 est gratuit, 24 h/24** : donnez le lieu précis et l'état de la personne. Un écoutant pourra l'orienter vers un hébergement. Si elle ne répond pas ou semble en danger : 15 ou 112.



2 Vous avez 65 ans ou plus, ou un handicap ? **Inscrivez-vous au registre de votre mairie.** C'est gratuit et confidentiel, et un proche peut faire la demande pour vous, avec votre accord.



4 Une personne dort dehors par grand froid ? **Parlez-lui avec respect** : demandez-lui comment elle va, ce dont elle a besoin, et si elle est d'accord pour que vous appeliez de l'aide pour elle.



6 Pendant une alerte, **la mairie appelle régulièrement les personnes inscrites** au registre pour vérifier que tout va bien. De votre côté, prenez des nouvelles de vos voisins âgés ou isolés.



Toute la fiche : portail-habitat.fr/grand-froid

Personne à la rue : 115 · Urgence : 15 ou 112 · SMS : 114

Une information gratuite de Portail-Habitat.fr, libre de diffusion.